

École de Novy-Chevrières

Conseil d'école n°1 du 21/10/2022

Président : Mme C.BON-DEAUCOURT

Secrétaire : Mme C.BON-DEAUCOURT

Présents : Mme BON-DEAUCOURT Camille – Enseignante en PS/MS/GS et directrice
Mme BRACONNIER Aurélie – Enseignante en GS/CP
Mme NOUVIAN Florence – Enseignante en CE1/CE2
Mme CAVALIER Judith – Enseignante en CM1/CM2
Mme LOZINGOT Sylvie – Première adjointe à la mairie de Novy-Chevrières
M. CHENNANE Khélifa – Représentant des parents d'élèves
Mme THIEBAUT Carole – Représentante des parents d'élèves
Mme BLAVIER Alicia – Représentante des parents d'élèves (suppléante)
Mme PUJO Coralie – Représentante des parents d'élèves (suppléante)
Mme VADEZ (MOUGIN) Lucie – Représentante des parents d'élèves (suppléante)
M. AUBERT Denis – Vice président de la Communauté de Communes du Pays Rethelois

Excusés : M. BLAINEAU Alexandre - IEN de Rethel
M. BEGUIN Yves - Maire de Novy-Chevrières
Mme PROMPT Cloé – Représentante des parents d'élèves
Mme BROST Emilie – Représentante des parents d'élèves

Absents : M. ENGLERT Guillaume – Représentant des parents d'élèves (suppléant)

Le conseil d'école commence à 18h05.

1) **Présentation des différentes personnes présentes**

Tour de table : chaque personne se présente et établit sa fonction au sein du conseil.

Toute l'équipe pédagogique remercie vivement toutes les personnes présentes et souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du conseil d'école.

Rappel du fonctionnement du conseil d'école : c'est un organe de concertation et d'échange sur tout ce qui concerne le fonctionnement de l'école, nous ne parlerons pas ce soir de ce qu'il se passe dans une classe en particulier. Les différents rôles du conseil d'école sont : l'élaboration et le vote du règlement intérieur, l'organisation de la semaine scolaire, l'utilisation de moyens (notamment de la coopérative scolaire). Le projet d'école est présenté, ainsi que les exercices de sécurité, les bilans des évaluations nationales, la liaison école-collège... Il peut interpeller sur le fonctionnement du scolaire et du périscolaire. C'est un moment d'échanges, vous pouvez donc faire des propositions ou donner votre avis. N'hésitez pas à intervenir.

Le conseil d'école n'a cependant aucun droit d'interrogation sur les choix pédagogiques des enseignants. Seule l'organisation générale de l'école et son fonctionnement global peuvent être abordés.

Les parents d'élèves élus siégeant au conseil d'école, vous êtes le relais des autres parents auprès de l'institution pour tout ce qui concerne la vie de l'école, son organisation générale. Votre rôle est de soutenir ou d'aider les autres parents de l'école en cas de difficulté. Les parents

d'élèves pourront être amenés à avoir un rôle d'intermédiaire entre l'équipe pédagogique et les autres parents de l'école si besoin.

Cette année encore, vous disposez d'un droit de communication par le biais de l'école.

2) Bilan des élections des parents d'élèves

Les élections ont eu lieu le vendredi 07 octobre 2022 sans qu'aucun incident notable n'ait été relevé.

Cette année encore, des bulletins sont nuls par manque de lecture des consignes simplifiées distribuées en avance pour pouvoir répondre à des questionnements éventuels.

Une seule liste était proposée au vote. Le vote ne s'est fait uniquement à distance comme décidé lors des années précédentes.

Résultats : Participation relativement importante de 85.09% (90.68%, 75,4%, 83.6% les années précédentes) soit 97 bulletins reçus sur les 114 possibles.

	Titulaires	Suppléants
1^{er} poste	PROMPT Cloé	PUJO Coralie
2^{ème} poste	BROST Emilie	VADEZ Lucie
3^{ème} poste	CHENNANE Khélifa	ENGLERT Guillaume
4^{ème} poste	THIEBAUT Carole	BLAVIER Alicia

Aucun vote par voie postale n'a été reçu à l'école. 12 bulletins blancs ou nuls. Il convient de remercier Monsieur Chennane et Madame Cavalier qui ont accepté de participer au dépouillement.

Le Procès Verbal a été signé et affiché le soir même. Aucune contestation n'est survenue.

3) Effectifs, fonctionnement et projets

- **Rencontres familles/enseignante(s)** (réunions de rentrée) faites début septembre. L'apéritif de rentrée de l'APE a eu lieu le vendredi 23 septembre, sur le terrain de sport à l'arrière de l'école. 2 à 3 nouvelles familles sont venues, la participation était en hausse par rapport aux années précédentes.

- **Effectifs-répartition**

Enseignante(s)	Mme Bon-Deaucourt C. Mme Henry C.			Mme Braconnier A.		Mme Nouvian F. Mme Henry C.		Mme Cavalier J.	
Classe	PS/MS/GS			GS/CP		CE1/CE2		CM1/CM2	
Effectif par classe	20			24		17		23	
Niveaux	PS	MS	GS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Effectif par niveau	6	8	6	6	18	5	12	11	12

Soit un total de 84 élèves inscrits dans l'école à ce jour, en baisse par rapport à l'an passé (89). Mme Lozingot nous donne les effectifs des enfants nés en 2020. 12 enfants de petite section pourront s'inscrire à la rentrée scolaire 2023. 12 CM2 seront alors au collège en 6^{ème}.

- **Intervenants auprès des élèves**

En dehors des enseignants titulaires de la classe, il y a dans l'équipe :

Mme HENRY Chloé qui assure le jour de décharge de direction (le mardi) ainsi que le complément de service de Mme Nouvian (le lundi).

Mme MALHERBE Armelle, psychologue de l'éducation nationale en charge de l'école.

Mme BROUSMICHE Estelle, infirmière du collège interviendra dans notre école à la demande des enseignantes et/ou sur des thèmes souhaités (éducation à la sexualité notamment).

Mme FOURNET Maryline, Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles (ATSEM) de la classe de maternelle.

Mme QUESADA Line, Accompagnante des Élèves en Situation de Handicap (AESH) en classe de maternelle et CM1/CM2.

- **Appuis pédagogiques pour les élèves**

La **différenciation** en classe, les PPRE et les PPS sont les premiers points d'appui du travail de l'enseignant pour remédier à une difficulté.

Mme PHILIPPOT Virginie, enseignante spécialisée du RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté) intervient deux demi-journées par semaine.

Aide Pédagogique Complémentaire (APC) : deux séances de 45 min par semaine, les mardis et jeudis de 16h30 à 17h15, sur proposition de l'enseignant et avec accord de la famille.

Les SRAN (Stage de Remise à Niveau) pendant les vacances de printemps et d'été : stages d'une semaine, par demi-journée, permettant de travailler en petit groupe.

- **Vote du règlement intérieur**

Une précision ajoutée au règlement intérieur concernant la tenue des élèves.

Vote du règlement. Le règlement est voté à l'unanimité par les membres du conseil. Rappel sur les horaires et les retards. La question de la sécurité est soulevée lors des retards, en effet, en maternelle, nous ne pouvons pas assurer la sécurité de tous les élèves présents dans la classe en allant ouvrir aux retardataires. Les retards doivent donc rester exceptionnels.

Le règlement intérieur et la charte de la laïcité seront distribués aux familles après les vacances de la Toussaint.

- **Evolutions matérielles**

Peu de changements importants depuis l'an passé.

- **Point sur la situation sanitaire**

Le protocole sanitaire en vigueur est au niveau socle. Aucune obligation de port du masque pour les élèves comme pour le personnel ni de restriction de brassage.

Les décroisonnements ont donc repris.

- **Les différentes actions pour cette année**

Les élèves de CE1/CE2 se rendent à la piscine depuis le 12 septembre et jusqu'au 16 décembre (le lundi matin). Les élèves de CM1/CM2 et les CP de la classe de GS/CP iront à la piscine du 03 mars au 30 juin (le mardi après-midi).

Le décroisonnement des GS est mis en place durant la sieste des PS. Sur ces temps les GS travaillent sur la phonologie avec notamment l'aide des Alphas.

Le décroisonnement des CE/CM est mis en place pour les séances d'anglais et d'activités artistiques.

La classe de maternelle travaille toute l'année sur le thème des animaux.

Le projet E3D se remet en place avec notamment un point de collecte pour les cartouches d'encre. Des documents d'informations seront distribués dès que possible.

Les projets de spectacle (Noël, fin d'année...) sont reconduits cette année.

Les classes peuvent aller une fois par semaine à la bibliothèque, lors de ces séances les élèves de maternelles et les CP ont une lecture offerte puis tous les élèves peuvent prendre un livre. Mme Vély rappelle que tous les élèves doivent venir avec le sac donné par la bibliothèque.

La classe de CM a pour projet d'aller au château de Versailles mais aussi au musée Guerre et Paix.

Un flyer de l'Association de Parents d'Élèves reprenant l'ensemble des manifestations possibles a été distribué.

4) La coopérative scolaire

Les membres du bureau sont : Mme Nouvian, présidente ; Mme Cavalier, secrétaire ; Mme Braconnier trésorière ; Mme Henry et Mme Bon-Deaucourt sont membres de droit.

Mme Blavier, Mme Thiébault et M. Chennane se portent volontaires pour vérifier les comptes et les signer.

Nous ne savons pas encore si Mme Evrard est, cette année encore, volontaire pour aider à tenir la comptabilité de l'association.

L'appel à cotisation a été lancé. Une relance pour la classe de maternelle a été faite. Après avoir analysé ce qui a été centralisé, nous pourrions relancer dans les autres classes.

5) Bilan des évaluations de CP/CE1

Les élèves de CP et de CE1 ont passé courant septembre des évaluations nationales, comme tous les élèves de France. Ces évaluations sont corrigées informatiquement afin d'établir des statistiques.

Point sur les items les mieux et moins bien réussis : les résultats sont présentés sous forme de tableaux colorés (anonymes) permettant une analyse visuelle rapide par compétence.

CP : Groupe de 18 élèves

En lecture, les élèves ont de très bons résultats notamment dans l'item des phrases lues par l'élève. Un item est considéré comme fragile, la reconnaissance des lettres mais la consigne peut porter à confusion.

En mathématiques, l'exercice : associer un nombre à une position est cette année encore difficile pour les élèves même si dans l'ensemble le niveau est plutôt bon.

Quelques difficultés sont relevées en géométrie.

CE1 : Groupe de 5 élèves, 2 élèves ont commencé mais n'ont pas fini les évaluations (déménagement), 2 élèves à besoin en CE2 ont pu eux aussi passer les évaluations.

Aucune difficulté n'est à noter en lecture. Les 2 élèves en maintien ont des résultats considérés comme faibles en lecture.

En mathématiques, pas de difficultés pour les 5 élèves de CE1 mais des difficultés qui persistent pour les 2 CE2. L'exercice pour lequel les élèves de CP ont des difficultés a été réussi par les élèves de CE1.

Tous les parents d'élèves de CE1 ont eu un rendez-vous pour la passation des résultats. Pour les CP, des parents n'ont pas pris de rendez-vous.

6) La sécurité

Un point sur la sécurité est mené lors de ce conseil d'école.

La sécurité de l'école revêt différents aspects :

- La sécurité du périmètre : beaucoup de travaux ont cette année encore été menés par la collectivité. La gestion des clés est encore compliquée. Les portes en bois donnant dans la cour (couloir CM1/CM2 et couloir maternelle) sont vieillissantes : problèmes d'ouverture en cas d'humidité dans l'air. Des travaux de sécurisation de ces portes ont été réalisés dernièrement.

- La sécurité physique des élèves : ce sont tous les dangers que peuvent rencontrer les élèves (trous, objets dangereux...) : elle relève de la vigilance de la directrice et implique la responsabilité de la collectivité une fois le danger signalé. Des travaux de toitures sont à prévoir, des morceaux de shingle tombent encore régulièrement.

- La sécurité incendie : des exercices sont réalisés dans l'année pour vérifier le bon fonctionnement des appareils, la réaction des élèves et du personnel. Des difficultés pour déclencher l'alarme de la classe de CE1/CE2 ont été signalées. Une entreprise spécialisée devrait résoudre le problème rapidement. Nous n'avons pas d'alarme incendie générale pouvant être déclenchée depuis le bâtiment maternelle pour tous les autres bâtiments (salle de motricité, cantine, classe de GS-CP, classe de CE1-CE2).

- Le risque Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) : il existe 2 PPMS : un pour les risques majeurs et un spécifique pour les risques d'attentat/d'intrusion. Différents exercices sont prévus dans l'année. Les parents seront informés.

Le déclenchement d'un PPMS conduit à deux réponses : la fuite ou le confinement. Pour rappel, en cas de confinement, il est inutile de chercher à reprendre son enfant. A noter qu'il

n'existe aucun plan officiel de l'école. La demande a été effectuée auprès de la collectivité par M. Mathieu ces dernières années.

7) Questions diverses non évoquées

- 1- Le passage d'une infirmière scolaire, afin de réaliser "les bilans de santé" est-il prévu cette année, quelle(s) classes(s) est /ou sont concernée(s) ?
La puéricultrice de la Protection Maternelle Infantile (PMI) est venue faire le bilan de 3 enfants de moyenne section en début d'année. Les prochains bilans seront pour les petites sections.
- 2- Chez les maternelles pourquoi n'existe-il plus le cahier de réussite ?
Sujet évoqué en réunion de rentrée. Les parents pourront 2 fois par an (janvier et juin), consulter le cahier de réussite de leur enfant. Les travaux des enfants ainsi que les autres cahiers utilisés seront quant à eux consultables après les périodes de vacances.
- 3- Le cahier de vie était en lien entre la maison et l'école qui permettait de s'impliquer dans la vie de la classe : trombinoscope, comptine, poésie, récit des week-end. Pourquoi l'avoir arrêté ? Quel est notre nouveau moyen de partage ?
Sujet évoqué en réunion de rentrée.
- 4- Est-il possible de faire vire le site internet de l'école avec des photos des enfants et des documents sur leur travail en classe activités, comptines, etc... Cela est un moyen d'échange et cela permet aux parents et grands-parents de suivre la vie des enfants à l'école.
Sujet évoqué en réunion de rentrée.
- 5- Explication du décroisement des maternelles : 20 élèves sur 3 niveaux avec seulement 6 PS. CP/GS : 24 élèves dont 2 maintiens à niveau en CP. Comment expliquer la séparation du groupe de GS en 2 ?
Ce sujet a été évoqué plusieurs fois aux parents d'élèves. L'inspecteur de la circonscription de Rethel, M. Blaineau, a approuvé cette répartition.
- 6- Quel est le projet pédagogique du décroisement pour les grandes sections ?
Nous travaillons les lundis, mardis et jeudis après-midis en phonologie, avec notamment l'utilisation des Alphas. Ceux-ci pourront permettre aux enfants d'entrer par la suite dans la lecture de manière ludique.
- 7- Les lingettes en maternelle ont été arrêtées en 2019 avec pour ambition la réduction de l'impact de l'école sur l'environnement (en lien avec projet E3D). Sauf erreur, cet arrêt n'a pas posé de problème, alors pourquoi les réinstaurer ? Ou en est-ce projet ?
L'utilisation des lingettes est nécessaire en maternelle. 1 paquet de lingettes a été demandé aux parents. Nous limitons ainsi l'usage de celles-ci. Le projet E3D peut être étendu à d'autres problématiques : le recyclage des cartouches d'encre et la consommation de papier notamment.
- 8- Suite à une étude menée l'année dernière par la classe de Mme CAVALIER sur le thème de la sécurité aux abords de l'école. Qu'est-ce qu'il en est ? Est-ce que des aménagements sont-ils mis en place ?
Aucun aménagement n'a été prévu à notre connaissance aux abords de l'école.
- 9- Est-il possible d'avoir une maitresse pour aider les élèves en difficulté notamment chez Mme CAVALIER ?

Les demandes d'intervention du RASED ont été réalisées par les maîtresses selon les besoins identifiés. Une brigade était l'année dernière rattachée à l'école, elle pouvait alors si besoin aider dans les différentes classes (généralement en maternelle). Cette année, nous n'avons pas de brigade rattachée à l'école.

10- Quel sont les projets de chaque classe et est-ce qu'une sortie est prévue en lien avec ce projet ?

Sujet abordé.

11- Serait-il possible d'utiliser la nouvelle salle de motricité en véritable classe de cour ? Car les bungalows sont très perturbants (bruyants et pas isolés) et dangereux pour les élèves et même l'institutrice (lors de fortes chaleurs). Cela serait plus confortable pour tous pour étudier.

La salle de motricité ne peut être utilisée comme salle de classe. En effet, cette demande a déjà été faite. La salle de motricité n'a qu'une issue de secours et n'est donc pas aux normes de sécurité.

12- Est-il possible de changer le bungalow vu qu'il est en location ?

Cela n'est pas envisagé à cours terme par la CCPR.

13- Qui a anticipé pour le salage dans la cour ?

La communauté de communes est en charge du salage de la cour. Nous disposons d'un peu de sel en cas d'urgence.

14- Est-ce qu'un représentant de parents d'élèves pourrait être présent à un repas le midi pour voir comment cela se passe la cantine le midi (bruit, organisation, repas) ?

L'objectif pour les parents est d'identifier les problèmes de la cantine pour les faire remonter. La CCPR viendra lors des temps de cantine avec les parents qui le souhaitent. Des difficultés liées au bruit généré par le nombre élevé d'élèves mangeant à la cantine sont identifiées par les parents d'élèves.

15- Toujours pas d'interphone fonctionnel pour le périscolaire.

Cette problématique est connue de la CCPR et est due au WIFI défectueux. Un branchement filaire est évoqué.

Il est demandé aux parents d'élèves de respecter la chaîne des responsabilités de la CCPR. Mme Annie Simon assure l'intérim cette année. Les parents d'élèves demandent s'ils peuvent avoir ses coordonnées.

Levée du conseil d'école à 20H18.

La directrice,
C. BON-DEAUCOURT